



Le site de la Madeleine à Saint-Émilion de sa genèse à son abandon, l'apport de cinq campagnes de fouilles programmées

Natacha Sauvaitre *
Coralie Demangeot **

Le site de la Madeleine à Saint-Émilion se situe sur le plateau éponyme au sud-ouest de la ville, en dehors des remparts, et domine la vallée du Fongaban (fig. 1). Depuis plusieurs années, la cité médiévale fait l'objet de l'attention des chercheurs et des historiens aussi bien sur l'architecture civile que religieuse¹. Les études effectuées sur ce secteur ont permis de recenser une exploitation de carrières de pierres, un site castral, un quartier de faubourg, une maladrerie, deux sanctuaires et un cimetière².

À partir de ces données, un dossier de demande de fouilles programmées a été déposé auprès du service régional de l'archéologie d'Aquitaine afin d'étudier le cimetière et les ruines d'une église romane. Ce projet de recherche sert de « chantier-école » aux étudiants des universités de Bordeaux et Bordeaux-Montaigne³. Il est rattaché à l'axe de recherche *Gestes techniques, gestes rituels et pratiques sociales* du centre de recherche Ausonius de l'université de Bordeaux Montaigne (UMR 5607). Il reçoit le soutien financier de la DRAC, de la mairie de Saint-Émilion et de la société Hadès, mais les deux premières campagnes (2012 et 2015) ont été intégralement financées par la SCEA château Ausone.

Le site se répartit sur plusieurs parcelles distinctes, l'une municipale (AO 87)⁴, trois autres privées (AO 106, 242 et 243). Les investigations que nous menons depuis cinq campagnes (2012 et 2015 à 2018) permettent de cerner l'occupation funéraire de ses origines à son abandon.

* Hadès, archéologue médiéviste, responsable d'opération ; Ausonius (UMR 5607).

** Hadès, archéo-anthropologue ; Pacea (UMR 5199).

1 On rappellera le colloque de 2008 donnant lieu à la publication de l'ouvrage intitulé *Fabrique d'une ville médiévale, Saint-Émilion au Moyen-Age* sous la direction de Dany Barraud, Frédéric Boutouille et Jean-Luc Piat, supplément 26 de la revue *Aquitania*, Bordeaux, 2011 et le programme collectif de recherche (PCR) intitulé « *Saint-Émilion et sa juridiction : Genèse, architectures et formes d'un territoire* », dirigé par Frédéric Boutouille. L'ouvrage *Saint-Émilion, une ville et son habitat médiéval*, éditions Lieux-dits, 2016 constitue une partie de ce travail. Voir aussi l'article de Damien Delanghe « Mille ans de troglodytisme à Saint-Émilion » dans la *Revue archéologique de Bordeaux*, tome 108, p. 7-57.

2 Piat, Scuillel 2011.

3 Depuis 2012, plus de trente étudiants ont été accueillis sur le chantier de fouille.

4 Cette parcelle a été renommée 306 en septembre 2019.

État des connaissances

Contexte historique

L'église romane Sainte-Marie-Madeleine

La documentation relative à l'église présente sur le plateau de la Madeleine est rare. Des sources écrites émanant du chapitre de la collégiale, il ne reste ni cartulaire ni chartrier, à l'exception du livre du chapitre ⁵. Le texte le plus ancien et le plus important évoquant l'église de la Madeleine est une charte émise par l'archevêque de Bordeaux Arnaud Géraud de Cabanac (1103-1131). Le prélat y dresse la liste des églises possédées par les chanoines de la collégiale dont l'église dédiée à Sainte-Marie Madeleine ⁶. Malgré l'absence de précisions sur la date (vers 1110) ou bien sur les conditions d'acquisition, ce document est très important pour l'histoire de la ville de Saint-Émilion. Il constitue le premier témoignage de l'étendue

des possessions appartenant à cette communauté ⁷. Suite à l'édification des remparts de la ville (1199-1224), le quartier de La Madeleine se voit rejeté hors les murs, dans un territoire dominé par le vicomte de Castillon qu'Édouard I^{er} qualifie de

-
- 5 Comme le rappelle Frédéric Boutouille, après les années 1130, les historiens sont confrontés à un véritable désert documentaire alors même que cette période se matérialise dans la ville par une période de croissance visible à travers les témoins architecturaux (Boutouille 2000, p. 42).
 - 6 On y trouve également la mention de la chapellenie de l'église, les bénéfices de la villa de Saint-Émilion, l'église Saint Martin de Mazerat de Saint-Émilion, l'église Saint Jean de Fozera (Saint-Jean à Libourne), l'église de Saint-Pey d'Armens (au sud-est de Saint-Émilion), l'église Saint-Georges de Montagne et l'église Saint-André de Montagne. Cf. Masson 2011, p. 183 note 8 et Boutouille 2000, p.51, Boutouille 2016, p. 51.
 - 7 Boutouille 2000, p. 52.



Fig. 1. - Vue générale du site avec en arrière-plan la ville de Saint-Émilion. Cliché A. Chen, Hadès, 2019.

« banlieue »⁸. Au début du conflit de la guerre de Cent Ans, la Jurade décide, pour une question de sûreté de la ville, de raser l'ensemble des bâtiments situés hors des fossés. Ainsi, les couvents des Dominicains et des Franciscains sont démantelés. L'église Sainte-Marie-Madeleine, située à proximité des portes Sainte-Marie et Bouqueyre, aurait subi le même sort dans les années 1338-1340. Dans le cadre d'une étude sur les origines de château Ausone menée par Olivier Lescor, les travaux de dépouillement d'actes fonciers ont permis de référencer, au cours des XVI^e et XVII^e siècles, de nombreuses mentions de l'église sans qu'aucune précision soit donnée sur son état⁹. Elle est décrite en ruine dans un rapport de visite épiscopale de 1687¹⁰. On retrouve le terme de *mazure* dans un acte foncier de 1717 où Jean Moucade doit payer une redevance au chapitre collégial de Saint-Émilion pour une grotte et un jardin attenant *les vieilles masures de l'ancienne église et cimetière de la Madeleine*¹¹. Une maison d'habitation est construite sur ces ruines vers les années 1750-1760¹². En 1778, dans sa réponse au questionnaire de l'abbé Baurein¹³, le prêtre de Saint-Martin de Mazerat, nommé Vidal, mentionne l'existence d'un grand cimetière à la Madeleine mais n'évoque pas l'église :

Il y a un très vaste cimetière, hors d'usage et une croix en pierre en haut de laquelle est un fanal qui devait éclairer bien loin parce que cet endroit est fort élevé. C'était sans doute, dans des temps de guerre une tradition du pays. Je suppose qu'il y avait à la Madeleine un cimetière infiniment plus vaste que celui qui existe qu'il était un des trois de la province ; qu'on y apportait les morts de fort loin et que comme dans les chaleurs et pendant les jours courts, on marchait la nuit, ce fanal dirigeait les convois. Ces trois fameux cimetières étaient celui de Saint-Seurin de Bordeaux, celui de Saintes et celui de la Madeleine en question. [...] on voit encore à la Madeleine les vestiges d'un château du célèbre Ausone.

Cette absence d'évocation de l'édifice de culte confirmerait que les vestiges ne sont plus visibles à cette époque ou bien que le curé en ignore l'existence.

Un cimetière de faubourg

En ce qui concerne le cimetière, son existence et son développement vont de pair avec le sanctuaire, mais aussi avec le faubourg, ce qui laisse supposer l'existence d'une paroisse. Les délibérations de la Jurade et les actes fonciers, entre autres, permettent de cerner à la fois son emprise et son environnement (fig. 2). La limite nord du cimetière pourrait s'étendre jusqu'à l'entrée de l'ancienne porte Sainte-Marie¹⁴. La zone funéraire poursuit son développement vers l'est sur l'ensemble du plateau calcaire en direction de la Gaffelière où plusieurs fosses sépulcrales sont encore visibles. La limite occidentale

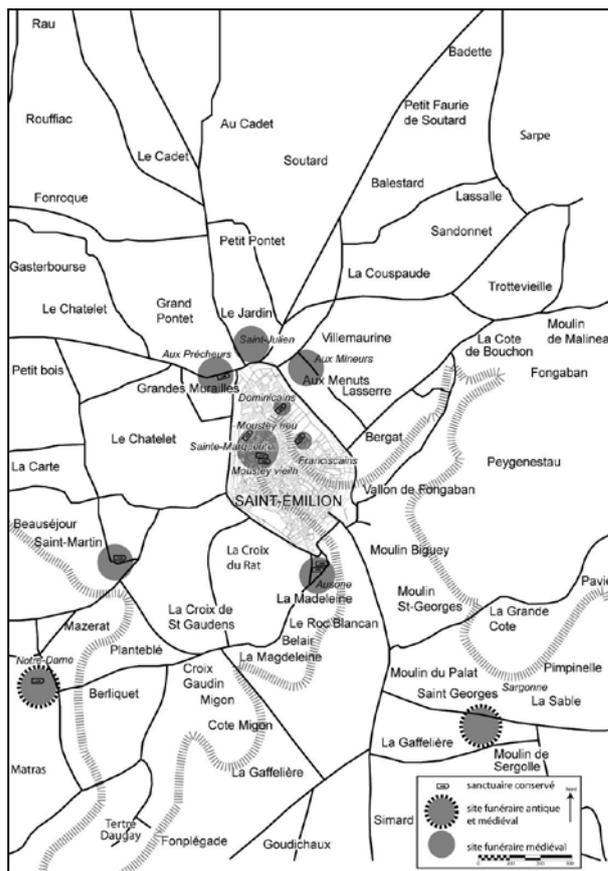


Fig. 2. - Localisation des espaces funéraires connus autour de la cité.
Extrait de Piat, Scuilleur 2011.

est, quant à elle, cernée grâce aux confrontations foncières de l'Époque moderne¹⁵. La limite sud est plus incertaine et pourrait se situer à proximité de la maison noble de Villeneuve, mentionnée en 1561 comme établie devant le cimetière ; c'est l'actuel château Ausone¹⁶.

8 Marin et al. 2014. La charte de Louis VIII, roi de France, signée à Montargis en 1224 constitue le premier texte daté mentionnant l'enceinte de la ville de Saint-Émilion.

9 Lescor 2014 ; Sauvatre et al. 2015.

10 La chapelle de la Madeleine est située en dehors de la ville et proche de masures d'une ancienne église dédiée à la dite sainte. A.D.Gir., G 640 f° 35 v.

11 Acte daté du 15 décembre 1717 passé devant Me Jean Augrand, notaire royal à Saint-Émilion, A.D. Gir., 3^e 18968. Cf. annexe 9 du rapport de la campagne de fouille de 2012 (Sauvatre, 2013).

12 Sauvatre 2013. Cf. étude de généalogie immobilière effectuée par Olivier Lescor.

13 B.M.Bx, Ms 737, réponse au questionnaire de l'abbé Baurein, t. 3, f° 69 v.

14 Piat, Scuilleur 2011, p.51.

15 Piat, Scuilleur 2011, p.50.

16 Piat, Scuilleur 2011, p.50.

Un cimetière d'une grande renommée accueillant des protestants et des pestiférés

Alors même que l'église est sans doute ruinée et abandonnée depuis longtemps, le premier registre paroissial de Saint-Émilion signale toujours des inhumations à la Madeleine dans les années 1550¹⁷. La renommée du cimetière est telle que des personnes extérieures à la commune s'y font inhumer¹⁸. Il est aussi connu pour avoir accueilli des sépultures de protestants¹⁹. Enfin, à travers la lecture d'un procès-verbal daté du 6 août 1631²⁰, on apprend que des pestiférés y sont enterrés. Dans cet acte, le maire de Saint-Émilion consigne le refus de Jean Signac, chanoine, d'ensevelir au cimetière de la collégiale des pestiférés qui avaient été déterrés par des chiens au cimetière de la Madeleine ;

Le rocher est si près, les fosses ne se peuvent faire que dans le roc, et ne se trouvant de terre suffisamment pour couvrir les corps, il est arrivé que les chiens des lieux circonvoisins ont désenseveli ces corps pestiférés, les ont mangés ou emportés et ont communiqué l'infection aux maisons de leurs maîtres.

Le maire rappelle que, lors de la contagion de 1585-1586, les pestiférés avaient été ensevelis au cimetière paroissial.

La dégradation du cimetière liée à l'exploitation du site comme carrière de pierre

L'exploitation du site comme carrière de pierres a fortement amputé le cimetière au grand dam des autorités ecclésiastiques. Les travaux menés par Damien Delanghe²¹, complétés par une recherche en archives effectuée par Olivier Lescor et Jean-Pierre Saignac sur le domaine du château Ausone, permettent d'entrevoir l'exploitation du sous-sol de cette partie de la cité entre les années 1526 et 1839²². On mentionnera par exemple l'arrêté du Parlement de Bordeaux pris en 1580 qui autorise l'ouverture d'une carrière sous le cimetière pour extraire les pierres nécessaires aux réparations des fortifications de la ville de Saint-Émilion²³. Il est précisé que cela doit se faire tout en respectant le cimetière situé au-dessus et en interdisant le retrait de pierres dans les fondements et dessous l'église :

... en enterinant la request desdicts maire et juratz quant à ce, que la Cour leur a permis et permect faire tirer du rochier, sur lequel le cimetière de la Magdelaine est sciz et fondé, toute la pierre qui sera nécessaire, tant pour la fortification des murs de ladicté ville que autres afferes publicqs d'icelle ville, a la charge touteffoys que ledict cimetière demeurera toujours en son estat sans aucune profanation, et ne pourra estre employé ne destiné que à la sepulture des corps, comme de tout temps et antienneté il a acoustumé d'estre fait [...] Fait en outtre ladicté

cour inhibition et deffance, tant ausdicts juratz que autres qu'l appartient, de ne faire tirer aulcune pierre dans les fondemens et dessoubz l'église de la Magdelaine joignant ledict cimetière ...

Le fait que, le 4 mai 1608, le cardinal de Sourdis, dans une lettre adressée au maire de Saint-Émilion, rappelle cette obligation indique clairement l'absence de respect pour ce lieu consacré²⁴.

Le cimetière est en partie désaffecté au cours du XVIII^e siècle. Un acte du 19 janvier 1744, retrouvé dans les délibérations de la Jurade²⁵, mentionne le retrait des *pierres qui servaient de tombeaux dans le cimetière du lieu de la Madeleine près de la présente ville, qui est une place ancienne où l'on portait et ensevelissait les morts, de cinq à six lieux à la ronde*. On apprend également dans cet acte que cette place servait pour les assemblées des troupes bourgeoises. *Ces particuliers ont enlevé non seulement les tombes qui étaient sur les tombeaux mais encore démoli les pierres qui formaient les tombeaux et caveaux*. Le 29 mai 1790, le jour de la Trinité, la place sert de lieu pour l'assemblée du peuple et du régiment patriotique de la ville de Saint-Émilion²⁶.

Contexte archéologique

Les données compilées par Léo Drouyn dans le Guide du voyageur à Saint-Émilion

Dans son ouvrage publié en 1859, Léo Drouyn nous offre une description très précieuse des vestiges visibles sur le plateau. Concernant l'église, il mentionne les restes de cinq bases de colonnes romanes scandant le mur de soubassement nord du chevet conservé sur une seule assise²⁷. Il effectue à

17 A.D.Gir., E supplément 4547, GG1.

18 On citera pour l'exemple cette habitante de Puisseguin mentionnée dans un acte de décès daté du 23 juillet 1553. A.D.Gir., E supplément 4547, GG1, Registre paroissial de Saint-Émilion.

19 On citera pour exemple l'acte de décès d'un nommé Dubosc du 25 août 1578. Cf. Piganeau, 1905, p. 36-39.

20 (A.D.Gir., 8 J 534, copie manuscrite d'un acte daté du 09 août 1631).

21 Delanghe 2009 et 2017.

22 Ces recherches ont permis par ailleurs de recenser 56 mentions d'habitats troglodytiques dans le quartier de la Madeleine entre 1526 et 1839. Cf. Delanghe 2017.

23 *Archives Historiques de la Gironde* t. 38, p.88 acte 44.

24 *Archives Historiques de la Gironde* t. 41, p.77, n°42. Cf. Piat, Scuilleur, 2011, p. 51.

25 A.M. Saint-Émilion, Registre de la Jurade, BB32.

26 Bertin-Rouilleau, 1914, p. 50, AD.Gir., 4L 271.

27 Drouyn, 1859, p. 143-144. Cf. aussi ses notes manuscrites (A.M.Bx, Fonds Léo Drouyn), n°405, t. 47, n° 374, 30 septembre 1858.

cette occasion un relevé en plan et un profil d'une des bases de colonne. À partir de ses observations, il propose de restituer le plan d'un édifice formé d'une nef terminée par un chevet à neuf pans coupés et d'une chapelle axiale carrée, édifice qu'il date du XI^e siècle (fig. 3) :

« Ce plan devait se composer d'une nef de 13 mètres environ de long, suivie à l'est d'une abside de 8 mètres, composée de neuf pans coupés. Celui du milieu se prolongeait à l'orient pour former une petite chapelle carrée : cette chapelle absidiale est encore une des raretés de la Gironde. Un mur en retour d'équerre prouve que la nef était plus large que l'abside de 4 mètres environ. ».

Il interprète ces ruines comme celles de l'église Sainte-Marie de Fussignac mentionnée dans le tome 2 de la *Gallia Christiana* paru en 1720²⁸. Les recherches récentes menées dans le cadre du PCR sur la fabrique de Saint-Émilion ont permis de revenir sur cette tradition historiographique. Tout découlerait d'une erreur de copiste. Jean-Luc Piat précise en outre qu'aucun monastère de Fussignac à proximité de Saint-Émilion ou de Bordeaux n'apparaît dans les cartulaires régionaux ou les chroniques médiévales²⁹.

Dans son paragraphe consacré à la chapelle de la Madeleine, érigée au sud de l'église romane, Léo Drouyn indique la présence de nombreuses tombes creusées dans le rocher dont la profondeur peut excéder 0,50 m. Il précise la présence d'individus déposés sans « préparation » que l'on recouvrait de pierres plates³⁰. Sous la chapelle, datée de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e³¹, l'auteur évoque l'existence d'un espace creusé dans le rocher qu'il décrit comme un ancien charnier³². Il précise aux visiteurs que cette structure est incomplète mais que son état originel devait ressembler à celui situé sous l'église souterraine. Une peinture, qu'il date du XIII^e siècle³³, représentant le Jugement dernier, orne la voûte de cet espace.

Les travaux viticoles de 1904

Le cimetière fait de nouveau parler de lui lors de travaux viticoles effectués autour de la chapelle tout au début du XX^e siècle. Ernest Corbineau publie en 1904, dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, ces découvertes archéologiques³⁴. Il est intrigué par le nombre important « de tombes à étage » et par l'existence d'ossuaires dans les fosses rupestres qu'il nomme charniers³⁵. Il indique la découverte de plusieurs débris de verre correspondant à des restes d'orcel. Ces données sont reprises par Émilien Piganeau dans un article consacré aux chapelles publiques du pays saint-émilionnais publié en 1905 dans la même revue³⁶.

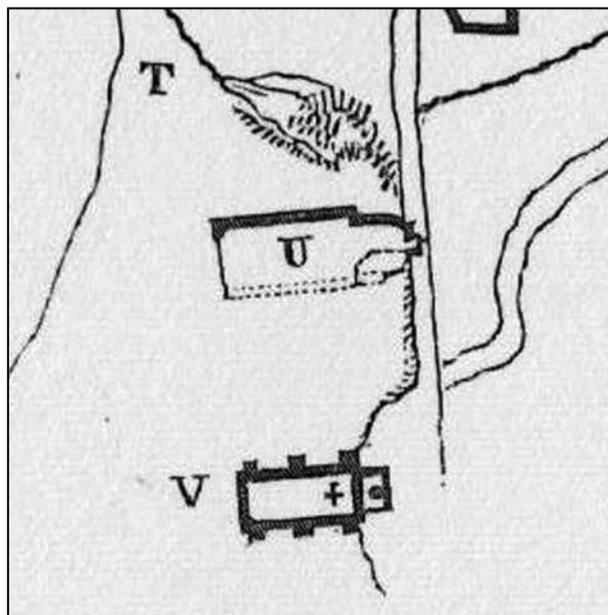
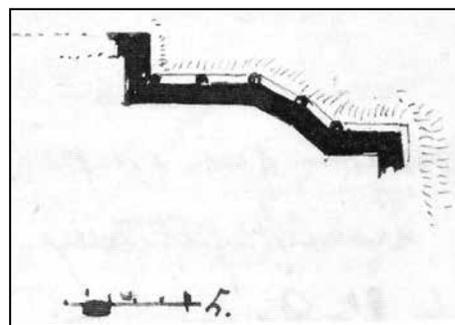


Fig. 3. - Relevé du chevet et restitution du plan de l'église par L. Drouyn, paru dans son guide de 1859. Extrait de Drouyn 1859.

28 Drouyn, 1859, p. 144.

29 Piat 2011, p. 45. Déjà en son temps Joseph Guadet se demandait où ces auteurs avaient pu trouver des indices de l'existence de ce monastère car ses propres recherches n'avaient rien donné (Guadet 1841, p. 9).

30 Drouyn 1859, p. 145.

31 Gaborit 1999, p.111.

32 Drouyn, 1859, p. 147-151

33 Michelle Gaborit propose de dater cet ensemble peint du premier tiers du XIV^e siècle : Gaborit 1999, p.124.

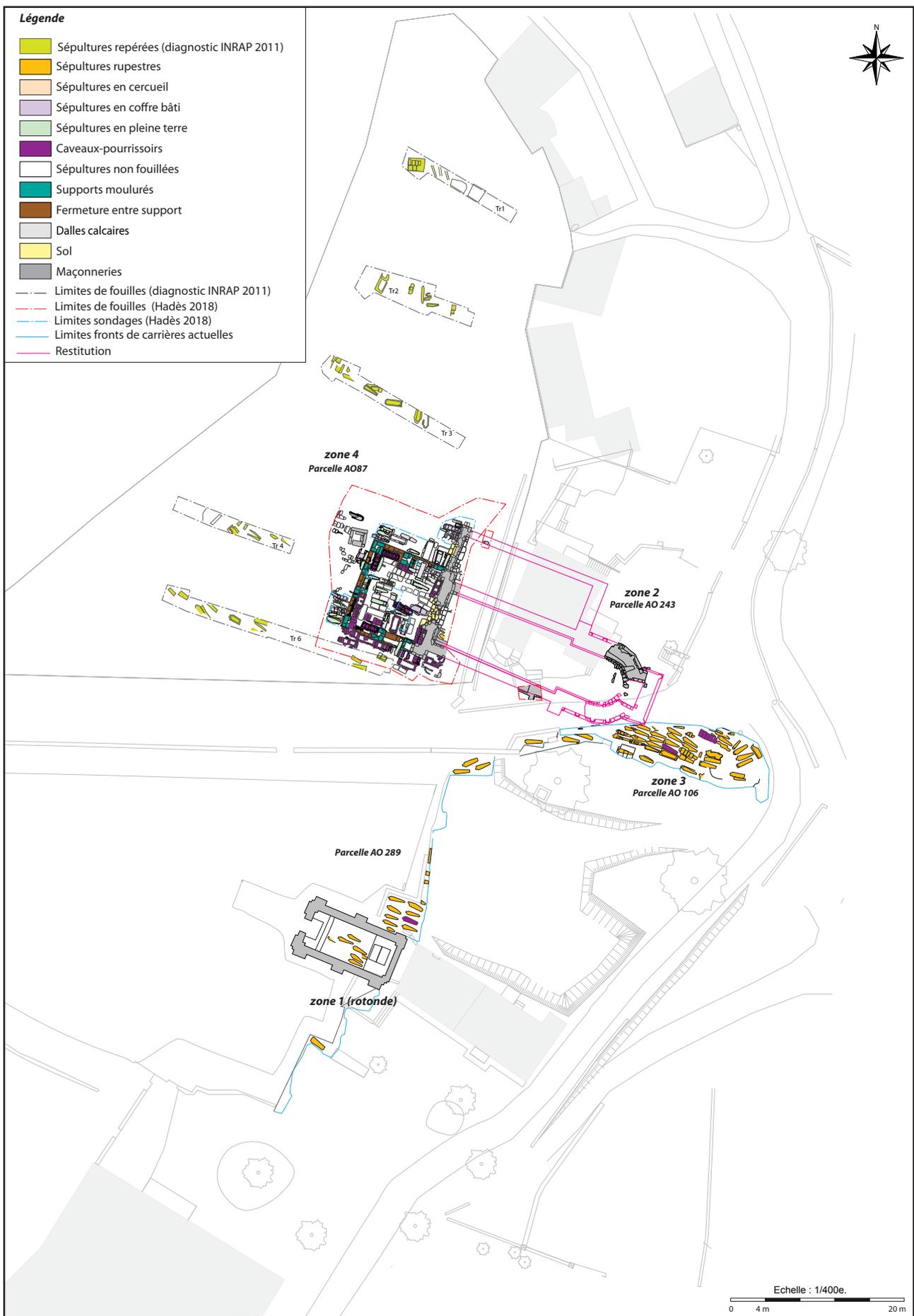
34 Corbineau 1904, p. 113-116.

35 Corbineau 1904, p. 114.

36 Piganeau 1904, cf. p. 37 à 42 pour la partie consacrée à la chapelle Sainte-Madeleine et à son cimetière.

Légende

- Sépultures repérées (diagnostic INRAP 2011)
- Sépultures rupestres
- Sépultures en cercueil
- Sépultures en coffre bâti
- Sépultures en pleine terre
- Caveaux-pourrissoirs
- Sépultures non fouillées
- Supports moulurés
- Fermeture entre support
- Dalles calcaires
- Sol
- Maçonneries
- Limites de fouilles (diagnostic INRAP 2011)
- Limites de fouilles (Hadès 2018)
- Limites sondages (Hadès 2018)
- Limites fronts de carrières actuelles
- Restitution



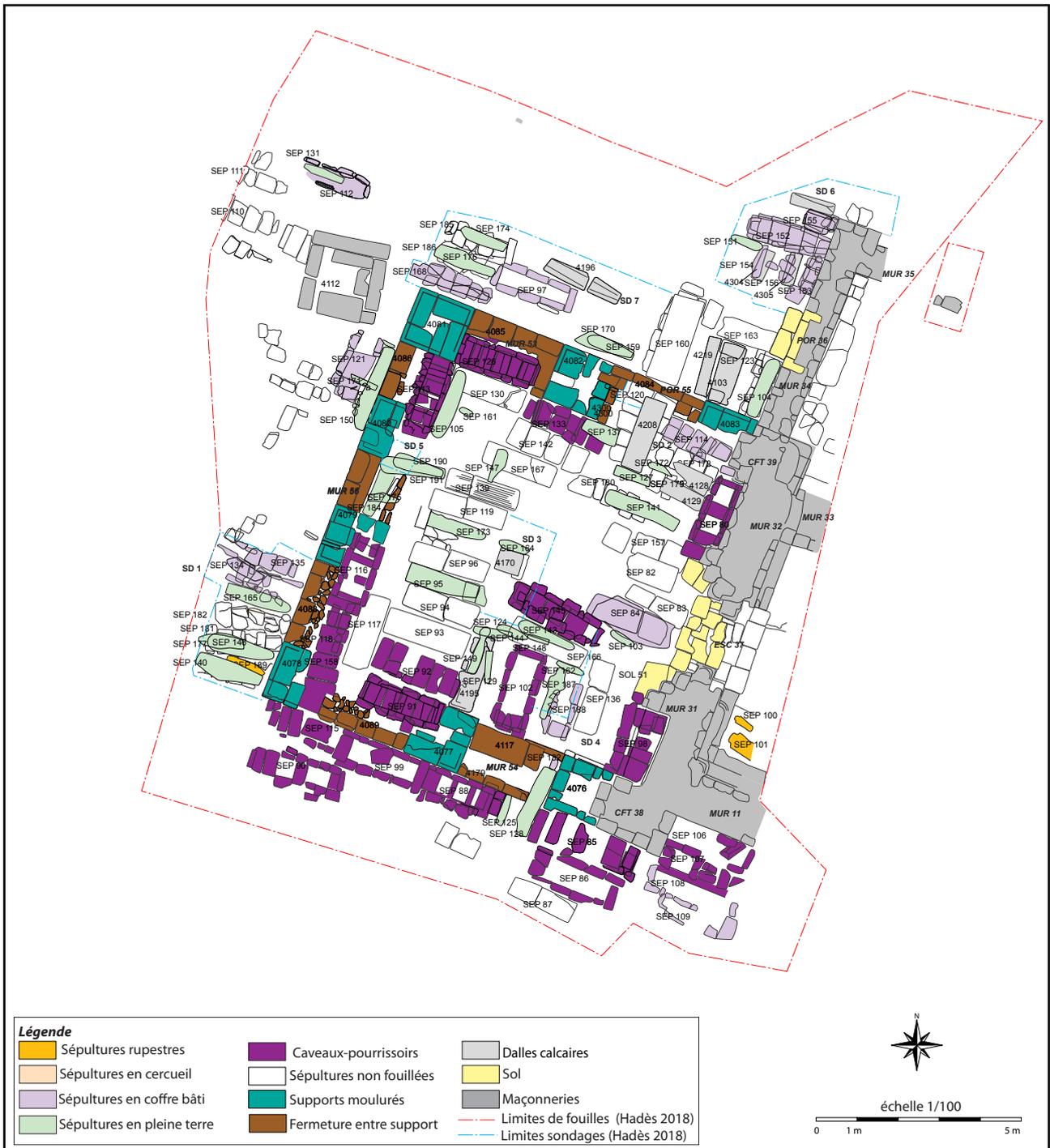


Fig. 5. - Plan des vestiges mis au jour sur la parcelle communale AO 87. Levé topographique de S. Malpelat, Hadès, 2015-2018.

Fig. 4. - Plan général des vestiges mis au jour sur le plateau de la Madeleine. Levé topographique de S. Malpelat, Hadès, 2012-2018.

Des sondages ponctuels effectués par l'association du club du Vieux Manoir

En 1971, plusieurs sondages archéologiques sur la parcelle communale AO 87 sont réalisés par J.-P. Brecy entouré d'une équipe de bénévoles de l'association du club du Vieux Manoir³⁷. Trois zones de 4 m² réparties sur la parcelle ont été fouillées. La première est située en bordure de chemin. Plusieurs tombes rupestres creusées dans le roc y ont été mises au jour, vides de tout contenu. La seconde tranchée a permis de dégager deux niveaux de sépultures. Ces tombes pouvaient contenir jusqu'à six individus, le premier disposé avec soin au fond de la cuve et recouvert par plusieurs autres squelettes. Des sarcophages semblent avoir été également partiellement dégagés³⁸. La dernière tranchée présente les mêmes caractéristiques que la précédente. Un élargissement de la zone de fouille a été effectué permettant le dégagement de plusieurs caveaux. Certaines tombes renferment plusieurs individus. De nombreuses tombes d'enfants et de nouveau-nés sont également identifiées. Plusieurs objets tels que des monnaies,

des coquilles Saint-Jacques percées de deux trous, épingles de linceul etc... ont été mis au jour. Cette association aurait réalisé une autre campagne de fouille entre les années 1980 et 1985 mais aucun document relatant cette intervention n'est répertorié au SRA Nouvelle-Aquitaine.

Le diagnostic archéologique de 2011

Le site de la Madeleine revient sur le devant la scène en septembre 2011 lors d'un diagnostic réalisé par l'INRAP sous la responsabilité de Christian Scullier, sur demande volontaire de la mairie, propriétaire de la parcelle³⁹. Six tranchées sont ouvertes sur l'ensemble du terrain. Toutes contiennent des structures funéraires. Plusieurs types de contenants ont été référencés : tombes rupestres, coffrages de dalles, tombes en fosse, cercueils. Au-delà des sépultures attendues, ce diagnostic a surtout permis de dégager une section de l'ébrasement nord de la façade occidentale de l'église, directement affleurant sous la terre végétale, et non répertorié par Léo Drouyn,

Les données de terrain

Les investigations que nous menons sur le plateau, associées aux études de mobiliers, et enrichies de datations radiocarbone, permettent de cerner une occupation du site allant du dernier quart du XI^e siècle jusqu'au XVII^e (fig. 4 et 5). À l'issue de la campagne de 2018, quatre niveaux d'occupation funéraire ont été distingués comptabilisant un total de 191 sépultures. L'étude du bâti effectuée sur les vestiges maçonnés mis au jour a permis de revenir et de compléter les observations faites par Léo Drouyn, révélant un édifice original et imposant dans le paysage monumental de la ville.

L'implantation d'une église romane et de son cimetière entre le deuxième quart du XI^e siècle et la première décennie du XII^e

L'église romane

Du chevet, dégagé sur la parcelle privée AO 243, lors de la campagne de 2012, il ne reste que le mur nord⁴⁰. Sa fondation⁴¹ se compose de blocs équarris montés sur six assises de hauteur variable et liés par un mortier de chaux jaune (fig. 6). Elle est limitée à son sommet par une ligne de moellons allongés. Le soubassement ainsi formé présente un ressaut de 28 cm de large. Le parement externe est bâti de pierres de taille dressées en grand appareil avec des joints minces. Il est conservé sur trois assises⁴². Le blocage du mur, large de 1,30 m, est réalisé à partir de moellons grossiers de différents modules liés dans

un mortier de chaux sableux jaune avec une composition interne compacte. Sur les cinq bases de colonnes décrites par Léo Drouyn, seules trois sont encore observables⁴³. Elles sont disposées au niveau des décrochages des pans coupés⁴⁴.

Le retrait de la végétation a permis une lecture inédite du parement interne du chevet (fig. 7). Ce dernier est dans un état de conservation hétérogène. La partie orientale, la mieux préservée, présente un pan droit conservé sur trois assises maçonnées en pierres de taille, montées en grand appareil, avec des joints fins, le tout couronné par une plinthe moulurée⁴⁵. La

37 Brecy 1971, p. 21. On ne peut que regretter qu'aucun plan d'ensemble ni photographie n'accompagne la publication de cette notice.

38 L'auteur indique que la dimension des sarcophages varie entre 0,60 m et 1,80 m.

39 Scullier 2011.

40 Le retour sud a disparu lors de l'ouverture de la rue de la Madeleine au XIX^e siècle.

41 Hauteur de la fondation : 1,20 m.

42 La première, haute de 18 cm en moyenne, présente une légère inclinaison (glacis). Elle est surmontée de deux assises de 29 et 34 cm de hauteur.

43 Il manque les deux bases situées à l'ouest. Ces bases sont très abimées sous l'action de l'érosion. Leur profil est le suivant : un socle carré au-dessus duquel se développe une base moulurée formée d'un tore suivi d'un filet surmonté d'une large scotie et terminé par un deuxième tore.

44 L'entraxe entre chaque base est de 1,30 m.

45 La hauteur des assises est de 39 cm pour les deux premières et de 19 cm pour les deux dernières.



Fig. 6. - Mur du chevet encore en élévation sur la parcelle privée AO 243 (parement extérieur).
Cliché de N. Sauvaitre, Hadès, 2012.



Fig. 7. - Mur du chevet encore en élévation sur la parcelle privée AO 243 (parement intérieur).
Cliché de N. Sauvaitre, Hadès, 2012.

partie occidentale est dans un état de conservation de moins bonne qualité : il ne reste qu'une seule assise et le départ d'une seconde. L'élévation repose sur une semelle débordante dont la largeur varie de 50 cm à 20 cm du sud vers le nord. Aucun sol bâti n'est conservé.

La façade occidentale, mise au jour sur la parcelle communale AO 87, a été totalement dégagée lors de la campagne de fouille de 2015. Elle mesure 10,60 m de long. Elle est délimitée à ses extrémités par deux contreforts d'angle⁴⁶ parfaitement chaînés aux murs gouttereaux. Les murs, de 1,30 m de largeur, sont fondés sur un niveau de calcaire délité, différenciable du substrat rocheux à proprement parler. Il ne reste que les deux premières assises⁴⁷. Elles sont montées dans un bel appareil régulier avec des assises réglées tandis que le blocage interne se distingue par l'emploi de moellons calcaires informes liés avec un mortier sableux clair et friable. Au centre de cette façade se développe un portail dont l'ouverture maximale atteint 3,30 m (fig. 8). L'ébrasement nord comporte toutes ses bases de colonne, à l'exception de la colonne d'axe dont il ne reste que le socle⁴⁸. Des bases des colonnes de l'ébrasement sud, seuls sont conservés les socles, qui constituent la première assise ; en revanche, la base de la colonne d'axe est complète. La largeur du passage entre les deux colonnes d'axe est de 1,25 m.

Du mur gouttereau nord, il ne reste que son empreinte au sol ; on distingue son arrachement au contact du revers de la façade ouest⁴⁹. Le mur sud, large de 1,12 m, a pu être suivi sur une longueur de 2,20 m⁵⁰. Son parement extérieur est conservé sur trois assises réglées⁵¹ avec des joints très fins. Il reste peu d'aménagements conservés à l'intérieur de la nef. Les murs sont bordés d'une banquette, haute de 0,30 m, comme l'attestent les témoins restant contre le mur sud et le revers de la façade. La présence d'une base de colonne dans l'angle sud-ouest permet de restituer son symétrique dans l'angle



Fig. 8. - Portail d'entrée aménagé sur la façade occidentale.
Cliché de N. Sauvaitre, Hadès, 2015.

opposé. Le sol contemporain de ce premier état a été dégagé au niveau des ébrasements du portail d'entrée. Il se compose de dalles calcaires rectangulaires fortement usées, en particulier sur le côté sud. Une différence de 0,74 m existe entre le niveau de sol extérieur et l'intérieur de la nef. Aucun sol aménagé n'a été décelé à l'intérieur de l'église. Il est possible que le substrat rocheux ait fait office de niveau de circulation.

46 Leurs plans au sol sont équivalents. La partie occidentale est en saillie sur 0,80 m de largeur.

47 Hauteur des assises de bas en haut : 19 et 30 cm.

48 Les bases du portail d'entrée présentent le même profil que celles du chevet.

49 Il est difficile de déterminer si cette disparition est liée à la destruction de l'église ou bien à son agrandissement vers le nord.

50 Un second tronçon a été dégagé sur la parcelle AO 243 lors de la première campagne. Il a pu être suivi sur 1,80 m de long. Sa largeur est ici de 1,45 m.

51 Hauteur des assises de bas en haut : 0,20 m ; 0,20 m ; 0,30 m.

Une restitution délicate du volume

À partir de ces données de terrain, la longueur totale de l'édifice est estimée à 28 m pour une largeur maximale de 8,60 m hors-œuvre. La largeur interne de la nef est de 6,50 m tandis que le chevet mesure 5,50 m. L'église se compose ainsi d'une nef unique terminée par un chevet à pans coupés doté d'une chapelle axiale. La qualité du parement et la finesse des moulures des bases des colonnes permettent de caler cette construction entre le deuxième quart du XI^e et la première décennie du XII^e siècle. Le plan de cette église est tout à fait original dans le paysage monumental de Saint-Émilien. Le chevet, mise à part la chapelle axiale⁵², est assez courant pour la période romane. Il s'apparente aux nombreux chevets des églises girondines à abside polygonale marquée aux angles par des colonnes engagées⁵³. L'état d'arasement de la façade occidentale rend sa restitution plus délicate. L'élévation, conservée sur deux assises, permet de restituer un portail central à trois voussures encadré par deux contreforts plats dotés chacun d'une colonne d'angle⁵⁴. En ce qui concerne le couvrement, une voûte sur le chevet est tout à fait envisageable au regard de l'épaisseur des murs. Il est plus difficile de se prononcer pour la nef. Doit-on restituer une nef charpentée ou une voûte en berceau ? Les travaux de recherche effectués sur des édifices religieux du XI^e siècle et du début du XII^e démontrent que plusieurs églises girondines construites en pierre de taille se caractérisent par l'absence de voûtement de la nef et que seul le chœur reçoit un traitement particulier⁵⁵. Faute de preuve archéologique, nous ne proposons pas de restitution de contreforts plats sur les murs gouttereaux, sauf au niveau de la jonction entre la nef et le chœur voûté, mais les exemples locaux tendraient à les restituer.

Le premier niveau d'occupation funéraire : les tombes rupestres

L'occupation funéraire contemporaine de l'église romane se caractérise par des inhumations creusées dans la roche. À l'issue de la campagne de 2018, 84 sépultures rupestres ont été référencées sur l'ensemble des parcelles explorées⁵⁶. Dans la plupart des cas (69,05 %), le creusement – réalisé au pic – présente un contour de plan anthropomorphe, doté d'une logette céphalique quadrangulaire. La fosse est plus rarement rectangulaire (7,14 %) ou trapézoïdale (3,57 %). On note la présence de quatre structures de type *loculus*, destinées à recevoir des tombes d'enfants, présentes dans le front de taille⁵⁷ (4,76 %). Les caractéristiques architecturales des fosses restantes (15,48 %) sont indéterminées car les structures sont incomplètes (front de taille, bord de route, talus...).

Pour cette phase, la distribution observée tend à suggérer que le recrutement s'est exercé indépendamment de l'âge et

du genre. Dans cette perspective, soit le cimetière était ouvert à tous (cimetière paroissial), soit sa spécificité repose sur des critères sociaux.

Sur la parcelle AO 106, l'espace funéraire est aménagé en rangées parallèles faiblement espacées, avec une possible aire de circulation au sud, les creusements anthropomorphes étant uniformes tant dans leur typologie que dans leurs dimensions. La réutilisation des fosses sépulcrales au cours du temps et l'absence de véritable recoupement entre les diverses tombes suggèrent la présence initiale d'un dispositif de signalisation en surface, lequel peut tout à fait se limiter à des dalles de couverture. Des ressauts taillés sur une dizaine de centimètres de large dans la partie haute de certaines cuves confirment d'ailleurs la généralisation de ce type de couvrement. Tous ces éléments sont en faveur d'une gestion maîtrisée de l'espace et de la mort, également illustrée par la systématisation de l'orientation des corps (ouest-est, la tête à l'ouest) et par la standardisation de la position d'inhumation (défunts couchés sur le dos, membres supérieurs fléchis et membres inférieurs en extension).

L'opération conduite en 2012 sur cette parcelle AO 106 avait permis de dégager 22 fosses rupestres. Les restes de 50 individus au moins avaient alors fait l'objet d'une étude anthropologique succincte. Parmi eux, 23 sujets en position primaire au fond des cuves et 27 en position secondaire avaient été dénombrés.

Sur la parcelle AO 87, cette phase funéraire n'est représentée que par deux tombes creusées dans le substrat rocheux de la nef de l'église : une tombe d'enfant vide et une tombe renfermant

52 Léo Drouyn dans sa description du chevet voyait dans cette chapelle axiale une « rareté de la Gironde ».

53 On peut citer, entre autres exemples, les églises romanes de Saint-Martin du Bois, Saint-Quentin de Baron, Saint-Martin de Montagne, Lestiac sur Garonne... (cf. Brutails 1912).

54 Etant donné la diversité dans le traitement des façades des églises romanes, il est impossible de proposer un modèle de façade au-delà du premier niveau.

55 Provost 2015, p. 102. C'est ainsi le cas pour Saint-Martin de Mazerat située à quelques centaines de mètres à l'ouest. Cet exemple est très intéressant pour notre propos car cette église, qui s'inscrit dans le même contexte chronologique que la Madeleine, propose des solutions architecturales rappelant des traditions issues des églises du premier âge roman et construites en petit appareil. Le chevet de cette église est doté d'une voûte en cul de four et dispose d'une coupole sur pendentif aménagée au niveau de la travée du clocher (faux-transept). Cf. Gensbeitel 2016, p. 48.

56 Sur ce total, on comptabilise cinquante-cinq tombes vides, localisées sur les parcelles ayant fait l'objet des travaux viticoles en 1904.

57 Ces tombes sont similaires à celles rencontrées sur la falaise au-dessus de la chapelle de la Trinité située dans la cité médiévale et dans les catacombes (Piat, Scuiller, 2011, p. 79-95).

les restes d'un adulte de sexe indéterminé (fig. 9). Dans la mesure où l'effectif de tombes fouillées dans l'environnement immédiat de l'église est encore trop faible pour cette période, de nombreux éléments nous échappent encore. Néanmoins, la datation effectuée sur les restes osseux du sujet adulte permet de confirmer que les premières sépultures pratiquées dans le roc sont sensiblement contemporaines de l'édification de l'église : entre 1020-1056 (probabilité de 32,4 %) et 1076-1154 (probabilité de 63 %).



Fig. 9. - Sépultures rupestres mises au jour dans la nef de l'église.
Cliché C. Demangeot, Hadès 2015.

Agrandissement de l'église et continuité de l'occupation funéraire au milieu XII^e siècle

La construction d'un bas-côté sur le flanc nord de l'église

L'étude du bâti révèle que l'église, sans doute trop petite pour garantir l'accueil de ses fidèles, est agrandie vers le nord avec la création d'une seconde nef large de 5,40 m. Il ne reste de cet espace que le mur ouest de 0,83 m de large, qui s'appuie contre le contrefort d'angle nord de l'église, et le retour d'angle du mur nord. Ce dernier a été dégagé sur deux assises⁵⁸, tandis que le mur ouest a été observé sur toute sa hauteur⁵⁹ (fig. 10). Les murs sont bâtis en moyen appareil et la pose est soignée avec des joints fins de l'ordre du millimètre⁶⁰. Ils se démarquent cependant du mur de façade par un blocage plus hétérogène et moins solide.

58 Hauteur des assises de bas en haut : 0,30 m et 0,34 m.

59 L'élévation est ici conservée sur une hauteur de 1,26 m.

60 Les hauteurs d'assises sont comprises entre 0,30 à 0,34 m.

Fig. 10. - Parement ouest du bas-côté nord.
Cliché de N. Sauvaitre, Hadès, 2017.





Fig. 11. - Sépultures en coffres bâtis aménagées contre le bas-côté nord. Cliché de N. Sauvaitre, Hadès, 2017 .

Le deuxième niveau d'occupation funéraire : l'emploi du coffre bâti

Plusieurs sépultures en coffres bâtis ont été aménagées contre ce bas-côté. Ce petit ensemble funéraire, fouillé lors des campagnes de 2017 et 2018, fournit des données fort intéressantes. Il s'agit de quatre tombes individuelles d'enfants de moins de 4 ans ⁶¹ qui s'organisent autour d'une sépulture de jeune adulte dont le genre n'a pu être déterminé ⁶² (fig. 11). Trois dépôts ont été réalisés au sein de coffres bâtis dont l'architecture utilise parfois les murs des édifices environnants. Ils présentent un contour anthropomorphe doté d'une logette céphalique pour l'adulte, et un plan trapézoïdal pour les enfants. Tous sont dotés d'un dispositif de signalisation composé soit d'une série de dalles posées à plat soit de longues pierres parallélépipédiques taillées en bâtière. La sépulture de l'adulte est particulièrement intéressante. Le sujet a été déposé sur le dos selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest. Il s'agit d'un jeune adulte d'âge compris entre 20 et 29 ans, de sexe indéterminé et d'une stature estimée à $163,5 \pm 4,13$ cm. Malgré les perturbations, il est possible de percevoir que les membres supérieurs étaient initialement fortement fléchis, mains ramenées à hauteur des épaules.

Les membres inférieurs sont en extension. Une ampoule de verre, dite orcel, a été retrouvée latéralement à la jonction sacro-iliaque droite. Ce type d'objet, généralement placé au niveau de l'épaule ou du crâne ⁶³, servait sans doute pour le lavement et l'onction de la dépouille après la mort, avant d'être déposé dans la tombe ⁶⁴. Une analyse chimique a été réalisée afin de déterminer la nature du contenu. Des résidus d'huiles végétales et animales, préalablement chauffées, associées à des plantes à fleurs, ont ainsi été retrouvés sur les parois de cette fiole ⁶⁵. Une datation radiocarbone a par ailleurs été effectuée sur cet individu avec un double objectif : cerner l'occupation funéraire et obtenir un *terminus ante quem* pour la construction de la seconde nef. Le décès de l'individu étant calé entre les années 1151-1220 ⁶⁶, l'agrandissement de l'église ne peut survenir plus tard.

61 SEP 153, 154, 155 et 156.

62 SEP 152.

63 Marysse 1989 ; Sauvaitre 2018.

64 Alexandre-Bidon 2017, p. 404.

65 Sauvaitre Demangeot (à paraître).

66 Résultat obtenu avec 87,6 % de probabilité.



Fig. 12. - Vue générale du porche découvert en avant de la façade occidentale de l'église.
Cliché de N. Sauvatre, Hadès, 2018.

On relève également la réutilisation des fosses rupestres aménagées antérieurement, ce que montrent d'une part de nombreux dépôts secondaires, qui attestent par ailleurs la pratique de la réduction de corps, d'autre part de nombreuses inhumations d'enfants dans des creusements initialement prévus pour des adultes⁶⁷. Il apparaît clairement que les parois latérales ont été reprises par l'aménagement de blocs et que la tombe réutilisée était close par une couverture constituée de plusieurs dalles. La présence d'orcels et les datations radiocarbone permettent de rattacher la réutilisation de ces fosses à cette phase⁶⁸.

L'édification d'un porche au devant de la façade primitive de l'église (fin XII^e-XIII^e siècle)

L'étude du bâti a permis de constater que, après son agrandissement vers le nord, l'église est dotée, dans un troisième état, d'un avant-corps. Le plan de ce dernier, édifié au droit de la façade occidentale, est bien cerné⁶⁹ (fig. 12). Il est déterminé par huit socles soigneusement assemblés construits

sur le même modèle⁷⁰. Cet espace est ouvert sur ses trois côtés avec des largeurs de passage entre les socles de 1,40 m et de 2,30 m. Un bloc taillé présentant un gabarit plus réduit, mis au jour au centre de cet espace, complète le dispositif⁷¹. Seul le support central du flanc nord – les investigations menées

67 L'étude biologique des sépultures inhumées dans les fosses rupestres fait l'objet d'un sujet de recherche confié à un étudiant de Master 2 en géosciences à l'université de Bordeaux engagé sur l'année universitaire 2019-2020. Le mémoire intitulé *La réutilisation des sépultures rupestres du site de La Madeleine (Saint-Émilion – 33)* portera sur l'étude de cet ensemble (NMI, recrutement, ...) afin d'en appréhender le fonctionnement.

68 La datation radiocarbone effectuée sur l'un des individus mis au jour à l'ouest de l'église (Sondage 1) cale un décès survenu entre les années 1181 et 1262. Cette datation est très proche de celle obtenue pour l'individu inhumé dans le coffre bâti découvert contre l'agrandissement de l'église.

69 Le plan au sol est de 10,65 m par 8,80 m. Il couvre une superficie d'environ 94 m².

70 Tous les socles font 1,40 m de côté. Ils sont constitués de deux assises. La première forme une ceinture fourrée en son centre de petits moellons informes. Elle est surmontée par une seconde assise présentant une moule décorative. Hauteur totale : 0,58 m de haut.

71 Dimensions : 0,60 m de long pour 0,55 m de large, 0,28 m d'épaisseur. Cote d'apparition 79,68 m NGF, cote de pose : 79,39 m NGF.

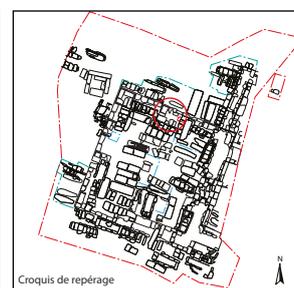
au cours des différentes campagnes le confirmer – comporte un décor de glyphes sur tous les blocs constituant sa première assise ⁷² (fig. 13). La présence de ce décor sur les quatre faces induit que tous les supports devaient être entièrement visibles et permet donc de restituer le niveau de circulation à la base de ces maçonneries.

L'adjonction de cette structure augmente notablement l'emprise au sol de l'édifice de culte qui atteint désormais plus de 36 m de long. Sa présence donne une originalité à cet établissement religieux qui ne devait pas passer inaperçu dans le paysage monumental de la cité médiévale. D'un point de vue strictement architectural cet ensemble présente les caractéristiques d'une halle, c'est-à-dire un espace couvert ventilé et charpenté ; mais d'un point de vue fonctionnel, il s'apparente à un porche dont la vocation est de rassembler et de protéger les fidèles en cas d'intempéries et qui sert éventuellement de lieu d'inhumation. L'ouvrage charpenté devait être soutenu par des poteaux en bois reposant sur ces socles maçonnés. On notera à ce propos que très peu d'éléments de couverture (tuiles et clous) ont été retrouvés lors de la fouille. Aucun effet d'effondrement n'a été repéré ni à l'intérieur ni à l'extérieur de cet espace. Cette absence peut être la conséquence d'une récupération des matériaux lors de l'abandon du site.

Le constat archéologique prouve que cet aménagement se développe au-dessus du premier niveau d'occupation funéraire et entraîne le chemisage de la base des contreforts d'angle de l'église. En effet, une couche de terre riche en nodules de calcaire s'intercale entre les tombes rupestres et la base des socles.

72 Chaque face comporte 9 glyphes. Les rainures font 24 cm de haut pour 8 cm de large et l'espace entre deux rainures est identique. Ces glyphes sont encadrés par deux bandes lisses horizontales de 6 cm et 8 cm.

Fig. 13. - Bloc sculpté de glyphes
 a) face sud ;
 b) face nord ;
 c) face ouest ;
 d) face est.



Cliché a de N. Sauvaitre, Hadès 2016,
 clichés b, c, d de Q. Baril, Hadès, 2017.



a)



b)



c)



d)

Fermeture des passages du porche (milieu du XIII^e siècle)

Par la suite, les passages du porche sont condamnés par l'édification de murets. Le support décoré de glyphes, tout comme ses homologues, est alors chemisé par des blocs. Les murets sont bâtis à l'aide de pierres taillées et dressées en moyen appareil, tandis que la fourrure centrale est constituée de petits nodules calcaires pris dans une gangue orangée compacte. Les joints d'assises, irréguliers et peu soignés, ne répondent pas aux joints des socles. Des fragments de tuiles sont par ailleurs utilisés pour le calage. Les observations effectuées sur les murets ont permis de constater qu'un seul passage a été fermé sur toute la largeur des supports, au niveau du caveau pourrissoir 126 ; les autres n'ont sans doute été fermés que partiellement. Il est impossible à l'heure actuelle de savoir sur quelle hauteur cette fermeture a été menée. De rares traces de mortier présentes sur l'arase des pierres permettent de rétablir au mieux une troisième assise. Afin de mieux cerner la chronologie de cette phase, une datation radiocarbone a été effectuée sur une tombe aménagée dans l'un de ces murets ⁷³. Le résultat permet d'envisager la fermeture des passages avant le dernier tiers du XIII^e siècle.

Quelle que soit son origine (conflit, épidémie ou animaux errants), cette condamnation a été rapide dans le temps, évitant ainsi la détérioration du décor sculpté présent sur le socle précédemment décrit. Les glyphes de la face sud sont émoussés et plus usés, attestant que seule cette face est encore visible après la restructuration. Deux passages en vis-à-vis sont néanmoins maintenus sur les flancs nord et sud. Au nord, le seuil très usé d'une ancienne porte a été clairement identifié. Il est constitué d'une pierre monolithe bordée de part et d'autre par des pierres taillées et biseautées sur la face externe s'apparentant aux vestiges des anciens piédroits. La présence de perforations et d'une saignée permet de restituer l'existence d'un encadrement en bois. Ce seuil repose sur un remblai sépulcral dû à l'accumulation des tombes qui entraîne un rehaussement du niveau de circulation de plus de 0,60 m au cours de cette période. Le seuil de l'accès méridional est, quant à lui, constitué d'une pierre monolithe fortement usée dans sa partie centrale. Aucun encadrement comparable avec celui du côté nord n'a été retrouvé.

L'augmentation du niveau de sol se perçoit également à travers la porte aménagée dans le mur ouest du bas-côté nord ⁷⁴. L'une des marches, permettant de franchir le seuil, est ainsi installée sur la dalle d'une tombe sous-jacente.

Le troisième niveau d'occupation funéraire : généralisation des coffres bâtis (de la seconde moitié du XIII^e siècle au XV^e)

Le mobilier céramique présent dans le remblai sépulcral permet de l'attribuer à la seconde moitié du XIV^e siècle ou au XV^e ⁷⁵. Cet apport de terre, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'avant-corps, est bien connu dans les cimetières girondins. Pour Bruno Bizot, ce phénomène pérennise un parcellaire déjà en place où les limites du cimetière sont suffisamment affirmées ⁷⁶. Alors que l'église semble avoir été démantelée au début du conflit franco-anglais, dans les années 1338-1340, le cimetière perdure. La paroisse de la Madeleine fusionne avec celle de Saint-Martin de Mazerat ⁷⁷. Les inhumations pratiquées au cours de cette phase se caractérisent encore par des coffres bâtis pouvant présenter une forme anthropomorphe et par des caveaux-pourrissoirs. Ce troisième niveau d'occupation funéraire s'effectue au détriment des vestiges bâtis, ce qui est particulièrement perceptible sur les socles du porche, certains étant fortement détériorés et leurs blocs réutilisés dans la couverture des tombes.

Un contenant original : le pourrissoir

L'utilisation des caveaux-pourrissoirs plus que la pratique de l'inhumation individuelle traduit sans nul doute une densification de l'occupation, d'ores et déjà décelable dans les nombreuses réutilisations des fosses rupestres des alentours. L'originalité du site réside dans l'importante concentration de ce type de sépulture. Vingt-et-un caveaux pourrissoirs sont répertoriés. En fonction de l'architecture funéraire, trois familles ont été distinguées ⁷⁸ : certains sont rupestres (type 1), d'autres maçonnés (type 2) ou mixtes, mi-rupestres mi-bâtis (type 3) (fig. 14).

Les pourrissoirs rupestres (Type 1)

Trois cas sont répertoriés ⁷⁹. La forme de la logette, quadrangulaire ou semi-circulaire, permet de distinguer deux sous-familles. La cuve est en trapèze plus ou moins prononcé. Son contour est marqué par un ressaut destiné à maintenir la couverture, généralement constituée de plusieurs dalles. La profondeur totale moyenne est de 1,12 m. Les encoches pour les traverses sont pratiquées dans les parois longitudinales ; si elles sont verticales et étroites on soupçonne l'emploi de métal ⁸⁰.

73 La datation a été effectuée sur le dernier individu inhumé dans le pourrissoir SEP 126 (cf. infra).

74 Dimension de la porte : 0,94 m de large.

75 Sauvatre 2018, p. 51-54.

76 Bizot 1989, p. 164.

77 Piat, Scuiller 2011.

78 La fouille étant loin d'être achevée, le nombre et la typologie peuvent encore évoluer.

79 Il s'agit des sépultures 25, 61 et 98.

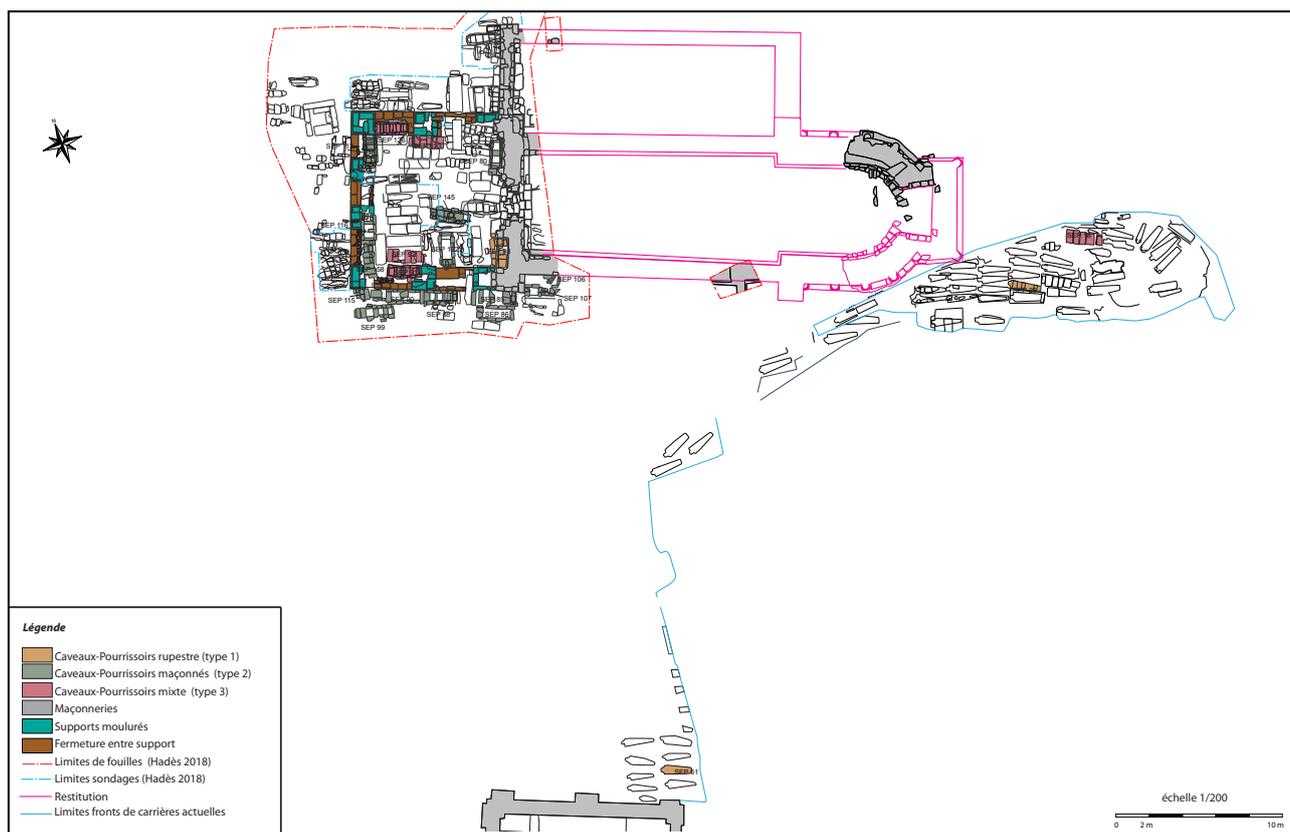


Fig. 14. - Plan de répartition des caveaux pourrissoirs par type.
Levé topographique de S. Malpelat et DAO N. Sauvaitre, Hadès, 2015-2018.

Les pourrissoirs maçonnés (type 2)

Quatorze pourrissoirs maçonnés ont été référencés dont six avérés⁸¹ et huit supposés⁸². La forme de la logette et la section des traverses permet de subdiviser ce type en neuf sous-familles. Sept comportent leur système de fermeture complet ou partiellement complet : il s'agit de dalles rectangulaires en pierre calcaire dont certaines sont des remplois⁸³. La cuve est de forme rectangulaire, bâtie à l'aide de pierres taillées et dressées en moyen appareil, liées par un mortier terreux. Sur cet ensemble, un seul pourrissoir⁸⁴ a été vidé. La profondeur de sa cuve est de 1,20 m.

Pour ce type, huit cas présentent un aménagement céphalique ; il peut être bâti à partir de plusieurs blocs⁸⁵, ou bien taillé dans la masse⁸⁶ ou encore prendre la forme d'une tablette étroite et saillante positionnée au centre de la paroi de tête⁸⁷. Pour trois pourrissoirs, l'absence de logette est compensée par une traverse de section rectangulaire positionnée contre la paroi de tête⁸⁸. Les traverses sont installées le plus souvent au niveau de l'avant dernière assise.

Les pourrissoirs mixtes (type 3)

Quatre exemplaires ont été identifiés⁸⁹. La forme de la logette et la section des traverses permet de subdiviser ce type en deux sous-familles. Tous comportent leur système de fermeture. Certaines dalles peuvent correspondre à des remplois. La cuve est de forme rectangulaire, bâtie à l'aide de pierres taillées et dressées en moyen appareil, liées par un mortier terreux. Le nombre d'assises peut varier en fonction de la morphologie du

80 C'est ainsi le cas pour le caveau SEP.98 où l'on a retrouvé dans le comblement de nombreux fragments métalliques disposés au droit des encoches.

81 SEP 80, 102, 106, 107, 113, 145.

82 SEP 85, 86, 88, 90, 92, 99, 116, 158.

83 C'est ainsi le cas pour le pourrissoir 113. Certaines dalles réemployées proviennent des supports maçonnés du porche.

84 SEP 80.

85 SEP 80, 99, 113.

86 SEP 102, 88, 145.

87 SEP 85 et 86.

88 SEP 106, 107, 116.

89 (SEP 18, 91, 126, 133).



Fig. 15. - Restes du squelette du dernier individu inhumé dans le pourrissoir SEP 126.
Cliché de N. Sauvatre, Hadès, 2016.

substrat rocheux. La profondeur est plus importante que pour les pourrissoirs maçonnés⁹⁰. Le nombre et le module des traverses sont variables. La logette, quand elle est présente, se situe au même niveau que les traverses. Leur niveau d'installation influe sur la profondeur du dépôt funéraire et doit être mis en parallèle avec le nombre de dépouilles que l'on peut y entreposer.

La quantité de pourrissoirs mis au jour, notamment au sein du porche, interroge. Leur mise en place a imposé une surélévation générale du sol et des niveaux de circulation. Cela implique qu'il a fallu édifier toutes ces structures simultanément. Ce mode d'inhumation a donc été prévu en amont, ce qui traduit une parfaite gestion de l'espace funéraire et une relative connaissance de la mortalité.

Un travail de recherche universitaire a référencé 94 pourrissoirs à travers tout le territoire français⁹¹ : le site de la Madeleine possède à lui seul 22,34 % de l'effectif total. La cartographie réalisée montre que ce mode d'inhumation est essentiellement pratiqué dans le sud-ouest et le sud-est de la France. On en trouve dans tous types d'édifices religieux que ce soit dans les cathédrales, les prieurés ou les abbayes etc.

Les résultats préliminaires issus de la fouille

Depuis la campagne de 2017, deux structures de ce type font l'objet d'une fouille minutieuse à l'aide d'une plate-forme installée au-dessus des dépôts osseux⁹². La première (sep. 126) est localisée dans l'angle intérieur nord-ouest du porche entre deux supports maçonnés. Elle s'apparente au type 3. Elle dispose de la totalité de sa couverture composée de 5 dalles. La seconde (sep. 98) entame la maçonnerie de la façade occidentale de l'église, elle est donc considérée comme rupestre (type 1). Son dispositif de fermeture est constitué de 5 dalles pour la plupart fendues et partiellement effondrées dans la cuve.

Le pourrissoir 126

Lors de l'ouverture de cette tombe, des ossements du dernier inhumé reposaient encore en position primaire sur les

90 Une profondeur minimale de 1,62 m a été mesurée dans le caveau SEP 91.

91 Haguët 2018

92 Pour la méthodologie de fouille cf. Sauvatre et al. 2017 et Sauvatre, Demangeot (à paraître).



Fig. 17. - Amas osseux dégagé dans la cuve du pourrissoir SEP 126 (décapage 5). Cliché de C. Demangeot, Hadès, 2018.

	Masse (g.)	NR
Squelette céphalique		
Bloc crânio-facial	2872,3	44
Mandibule	330,7	23
Cart. Thyr.	6,6	4
Hyoïde	0,9	1
Total	3210,5	72
Ceinture scapulaire / membre supérieur		
Clavicule	149,4	18
Scapula	319,4	27
Humérus	1041,5	30
Radius	334,2	24
Ulna	291,2	22
Main	170,7	74
Total	2306,4	195
Tronc		
Colonne	1366,6	175
Côtes	853,2	263
Sternum	54,7	10
Total	2274,5	448
Ceinture pelvienne / membre inférieur		
Os coxal	951,1	36
Fémur	2580,8	41
Patella	90	10
Tibia	1690,9	28
Fibula	418,6	34
Pied	909	174
Total	6640,4	323

Fig. 16. - Données pondérales par segment anatomique (g., grammes) et nombre de restes (NR) (SEP 126).

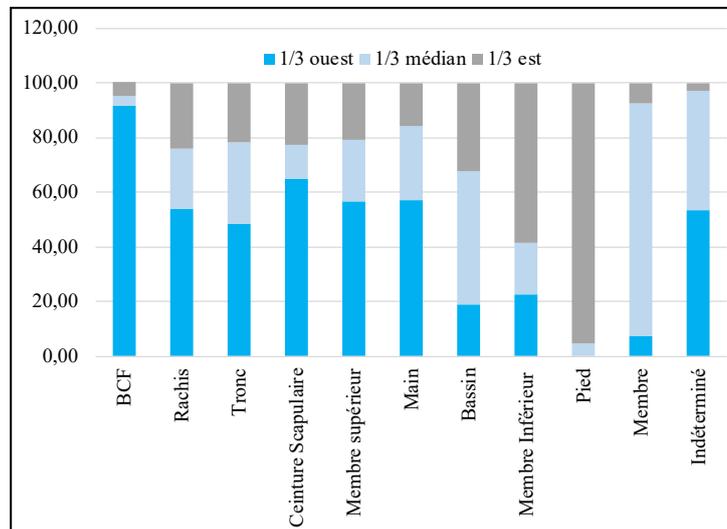


Fig. 18. - Distribution spatiale de restes, pourcentage de représentation par catégorie osseuse (rapport entre la masse par travée et la masse totale par segment) (SEP 126).

traverses⁹³ : les os longs des membres inférieurs en relative connexion (fig. 15). L'étude des restes osseux montre qu'ils appartiennent à un sujet de taille adulte (plus de 18 ans), de sexe indéterminé et d'une stature estimée à $167,5 \pm 4,13$ cm. Le reste du squelette a chuté dans le volume sous-jacent au sein duquel se trouve un important amas osseux en position secondaire. Cette structure fonctionne donc bien comme un pourrissoir. Sa dernière phase d'utilisation a été déterminée entre la fin du XIII^e siècle et la fin du XIV^e par une datation radiocarbone sur les ossements prélevés sur les traverses⁹⁴.

La fouille du pourrissoir 126 a pour l'heure été conduite sur cinq décapages. À l'issue de la campagne de 2018, on comptabilise 1121 vestiges osseux et dentaires, pour une masse totale de 14 751,5 grammes, et 83 restes divers indéterminés, soit 129,0 g⁹⁵ (fig. 16 et 17).

Le dénombrement, effectué sur la base des données de terrain et de quelques observations en laboratoire, indique la présence d'au moins 12 individus⁹⁶. Les mesures effectuées sur les os coxaux permettent d'identifier 2 individus féminins, 1 masculin et 2 indéterminés⁹⁷. Les sujets sont majoritairement déposés sur les traverses la tête à l'ouest. La présence de quelques restes fragmentaires de matière organique (cuir ?) suggère des dépôts habillés. Pour l'heure, aucun accessoire vestimentaire ou élément de parure n'a été mis au jour.

D'un point de vue pondéral, l'analyse de la représentation des différentes parties du squelette montre que les proportions relatives par parties sont respectées, et que toutes les régions anatomiques sont correctement représentées⁹⁸. Les analyses montrent toutefois un déficit des éléments de petite taille, plus précisément ceux de la main. Cela s'explique par le fait que - en l'absence de comblement interstitiel - ces derniers percolent entre les pièces plus volumineuses et fuient vers le fond de la structure.

Les éléments céphaliques se situent très majoritairement à l'ouest⁹⁹ (fig. 18). Les restes du tronc et des membres supérieurs occupent principalement les tiers ouest et médian, tandis que ceux du bassin et des membres inférieurs se trouvent préférentiellement dans les tiers est et médian. Il est évident qu'une logique anatomique est respectée, les corps se trouvant initialement déposés sur les traverses la tête à l'ouest. La présence de quelques vestiges crâniens à l'est, ou de membres inférieurs à l'ouest, restent pour l'heure inexpliqués si ce n'est par une variation d'orientation des corps au moment du dépôt et/ou par l'emplacement occupé par le corps sur les traverses. Plusieurs sujets peuvent être déposés en même temps dans ce type de structure¹⁰⁰, il est donc tout à fait envisageable que deux individus installés simultanément sur les traverses soient placés tête-bêche. On a également pu constater que des immatures sont inhumés dans ces caveaux. Dans ces cas, la

taille du corps impose que le dépôt ne s'effectue que sur une partie des traverses (ouest ou est). De fait, la chute d'un même segment pouvant se produire depuis des endroits distincts, cela induit une répartition différente des vestiges au sein de l'amas.

Le caveau 98

La fouille du caveau 98 a été conduite sur deux décapages. Elle a livré 477 vestiges osseux et dentaires, soit 5 464,6 grammes, dont 22 restes divers indéterminés (attribuables aux membres), soit 49,8 g (fig. 19).

Compte tenu de la fragmentation, il est délicat de fournir une estimation du nombre d'individus composant l'amas en position secondaire (fig. 20). De la même manière que pour le caveau 126, un dénombrement complet sera conduit lorsque la totalité de l'assemblage aura été fouillé. Néanmoins, deux immatures et deux sub-adultes, dont un sujet féminin âgé de plus de 20 ans, ont pu être identifiés. Parallèlement, deux enfants ont été mis en évidence au cœur de l'amas.

Si les observations montrent donc que des sujets de tout âge semblent représentés, les données de genre sont quant à elles encore insuffisantes. L'analyse pondérale montre que les proportions relatives par partie ne sont pas respectées (fig. 21). Les régions du squelette sont inégalement représentées : l'indice pondéral de la région céphalique est largement supérieur à la valeur attendue tandis que tous les autres sont inférieurs à l'indice donné par le référent. Les os longs des membres inférieurs (fémur, tibia, fibula) ainsi que les éléments de petite taille (main et pied) sont quant à eux sous-représentés¹⁰¹.

93 Sur les deux traverses de la moitié ouest reposaient des éléments du rachis, du membre supérieur (radius et ulna gauches) et de main (métacarpiens et phalange moyenne), tandis que les os longs des membres inférieurs (genoux en connexion anatomique lâche, tibias et fibulas en connexion anatomique stricte) se tenaient sur les deux traverses de la moitié est.

94 L'analyse a été réalisée par A. Bouvier du laboratoire CIRAM (Martillac, Gironde). Le résultat obtenu est compris entre 1276-1316 (probabilité de 54,1 %) et 1355-1390 (probabilité de 41,1%).

95 La méthodologie de fouille effectuée sur ce pourrissoir a fait l'objet d'une présentation détaillée lors des XI^e rencontres du GAAF (3-5 juin 2019). Article à paraître.

96 Le dénombrement se répartit de la manière suivante : 6 sujets de plus de 20 ans, 2 sujets subadultes et 4 immatures (deux d'âge compris entre 1 et 4 ans et deux entre 5 et 9 ans).

97 Murail *et al.* 2005 et Schmitt 2001.

98 Valeurs de références : Lawrance et Latimer 1957 in Krogman et Iscan 1986.

99 Les dents mandibulaires et maxillaires référencées dans le tiers est restent anecdotiques : 3 éléments, pour une masse de 3,50 g.

100 Sauvatre *et al.* 2018

101 Valeurs de références : Lawrance et Latimer 1957 in Krogman et Iscan 1986.

	Masse (g.)	NR
Squelette céphalique		
Bloc crânio-facial	1631,1	47
Mandibule	158,0	7
Cart. Thyr.	/	/
Hyoïde	/	/
Total	1789,1	54
Ceinture scapulaire / membre supérieur		
Clavicule	38,9	9
Scapula	105,8	24
Humérus	365,2	16
Radius	102,2	13
Ulna	147,0	11
Main	41,2	26
Total	800,3	99
Tronc		
Colonne	510,1	72
Côtes	289,8	108
Sternum	27,3	5
Total	827,2	185
Ceinture pelvienne / membre inférieur		
Os coxal	733,9	20
Fémur	606,8	26
Patella	20,8	3
Tibia	461,1	12
Fibula	8,8	4
Pied	166,8	52
Total	1998,2	117

Fig. 19. - Données pondérales par segment anatomique (g., grammes) et nombre de restes (NR) (SEP 98).

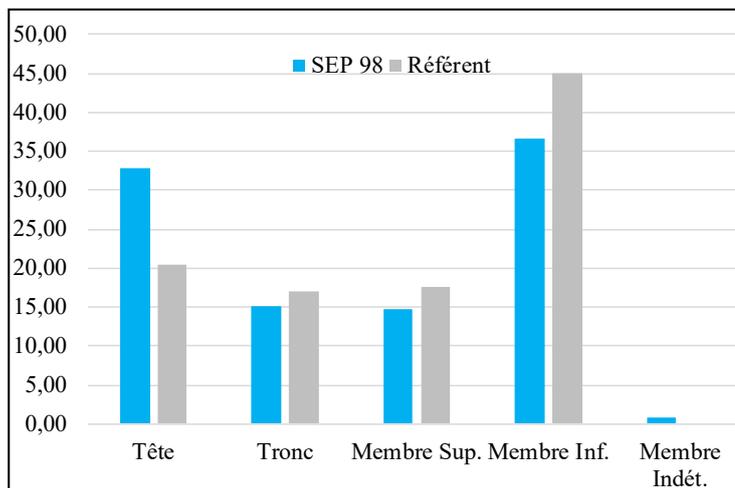


Fig. 21. - Part représentée par chaque région anatomique (SEP 98).

Fig. 20. - Amas osseux présent dans le caveau SEP 98.
Cliché de C. Demangeot, Hadès, 2018.



Contrairement à ce qui est observé au sein du caveau 126, aucune organisation n'est mise en évidence. L'ordre anatomique ne semble pas respecté et les différentes régions anatomiques sont ventilées sur toute la surface de l'assemblage. Ce profil n'est pas compatible avec un fonctionnement de type pourrissoir. En revanche, le désordre anatomique est caractéristique de l'ossuaire. L'état fragmentaire des pièces est également en accord avec cette hypothèse.

Des conclusions provisoires

L'étude des caveaux fouillés sur le site de La Madeleine est totalement dépendante du degré d'avancement du travail de terrain, les résultats et leur interprétation étant conditionnés par l'exhaustivité de la fouille. Pour cette raison, nous ne pouvons apporter que des conclusions partielles et des pistes de réflexion. Les premières observations permettent d'établir deux profils ostéologiques distincts, tant d'un point de vue pondéral que d'un point de vue spatial. Les proportions relatives par parties sont respectées dans la structure ayant un fonctionnement de pourrissoir (SEP 126), autrement dit de lieu de dépôt primaire, alors que des écarts significatifs sont observés dans l'ossuaire (SEP 98). L'ordre anatomique est conservé dans le premier, tandis que le désordre caractérise le second.

Même s'il faut attendre d'avoir achevé la fouille des cuves, il est d'ores et déjà possible d'émettre des hypothèses sur la fonction du caveau-pourrissoir. Ce dernier était destiné à recevoir les corps des défunts indépendamment de leur âge ou de leur genre. À La Madeleine, ces structures n'étaient donc pas réservées à une catégorie sociale mais bien ouvertes à tous. Compte tenu de la densité de tombes sur ce secteur funéraire de Saint-Émilion, la pratique de funérailles plurielles au sein de telles entités funéraires répond vraisemblablement à une forte demande et donc à la nécessité de gérer un espace restreint en accroissant la superficie. Ce mode de fonctionnement suggère une ouverture régulière des caveaux. Cela pose la question de leur mode de couverture au cours de leur utilisation : les dalles de couvertures étaient-elles utilisées dès la première inhumation ou seulement à des fins de scellement définitif ?

L'occupation du site au cours des XVI^e et XVII^e siècles : cercueils de bois et simples fosses

Les sources écrites mentionnent pour cette période la présence de tombes de protestants mais aussi de tombes de pestiférés. À l'heure actuelle, il est impossible de différencier ces inhumations au sein du corpus. L'église est en ruine au moins depuis 1687. Seule reste en élévation au sein du

cimetière la petite chapelle dédiée à la Madeleine mais aussi la croix du cimetière. Le socle de cette dernière a été dégagé lors de la campagne de 2015. Selon Piganeau, elle est attestée sur le plateau depuis 1612¹⁰². Elle se situe au nord-ouest du porche. Son orientation, strictement nord-sud, diffère des autres structures maçonnées. Le socle est conservé sur deux assises¹⁰³, se compose de huit grands blocs parallélépipédiques¹⁰⁴ et repose sur deux caveaux partiellement dégagés mais non fouillés.

Les investigations menées sur la parcelle communale démontrent une continuité de l'occupation funéraire jusqu'au XVII^e siècle. Ce quatrième et dernier niveau funéraire se caractérise par un retour à des procédés plus simples et à la pratique de l'inhumation individuelle. Le cercueil ou la pleine terre, associés ou non à l'enveloppe souple, deviennent la norme. La mise en place de ce niveau de sépultures s'effectue en fonction de l'environnement, des places disponibles au cœur du bâti qui conditionne son utilisation. Certaines de ces inhumations coupent des sépultures antérieures. À ce jour, 58 sépultures modernes ont été comptabilisées. Dans huit cas (12 individus), la tombe réutilise un emplacement préexistant pouvant correspondre à un caveau maçonné de type pourrissoir ou à une structure de type coffre bâti.

Dans les caveaux maçonnés de type pourrissoir, le nouveau dépôt est préférentiellement réalisé en cercueil. C'est ainsi que dans le caveau 85 nous avons pu constater, lors de son ouverture en 2018, la présence sur les traverses de deux immatures déposés l'un à côté de l'autre dans ce type de contenant¹⁰⁵ (fig. 22). Pour le caveau 98, trois inhumations ont été répertoriés au-dessus de l'ossuaire¹⁰⁶. L'individu 98B se présente dans une position atypique à savoir en vue dorsale, face contre terre, dans une

102 Léo Drouyn (1859, p. 145) et Raymond Guinodie (1875) la décrivent pour servir de repère pour les pèlerins et la compare à un phare pour éclairer les convois funèbres. Un dessin de Piganeau de 1864 représente pour la première fois cette croix. Un cliché de 1874 permet d'avoir un aperçu de son volume. Cette croix semble avoir été restaurée à plusieurs reprises au début du XX^e siècle avant de disparaître en 1975. Lucu 2011, p. 30-34.

103 Emprise du socle : 1,90 m (Est-ouest) par 1,96 m (nord-sud). Hauteur du socle : 0,50 m

104 Dimensions des blocs : bloc sud 1,10 m x 0,23 x 0,60 m ; bloc nord : 0,63 x 0,29 x 0,11 m ; bloc ouest : 0,68 x 0,34 x 0,10 m ; bloc est 0,63 x 0,39 x 0,10 m.

105 Une datation radiocarbone a été effectuée sur l'un des deux individus (SEP 85A) permettant de caler la réutilisation entre 1441-1512 (86,8% de probabilité) et 1600-1616 (8,6 % de probabilité). Cf. Sauvaitre et al. 2018.

106 Les deux derniers dépôts sont séparés par une couche de terre de 40 cm d'épaisseur. Le dernier inhumé (sep 98 A) est couché sur le dos selon un axe sud-nord, la tête au sud. Un chapelet est enroulé autour du poignet droit. Le strict maintien des contentions ligamentaires indique une décomposition en espace colmaté. Des effets de délimitation linéaire de part et d'autre du corps, suggère l'éventualité d'un coffrage de bois au sein de la fosse. La compression du grill costal laisse supposer la présence d'un linge. (Sauvaitre et al. 2015)



Fig. 22. - Inhumations en cercueil pratiqué dans le pourrissoir SEP 85.
Cliché de N. Sauvatre, Hadès, 2018.



Fig. 23. - Individu en position fœtale
retrouvé au-dessus de l'ossuaire de la tombe SEP 98.
Cliché de C. Demangeot, Hadès, 2015.

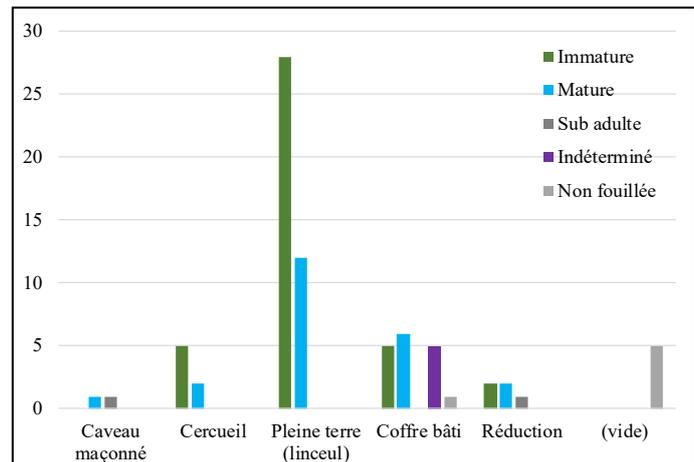


Fig. 24. - Période moderne,
mode d'inhumations en fonction du degré de maturité.

Age (années)	0	0-1	0-4	1-4	1-9	5-14	10-19	15-19	(Vide)
Nombre	2	3	7	5	13	2	4	2	2

Fig. 25. - Période moderne,
distribution des immatures en fonction de l'âge au décès.

position rappelant la position fœtale (fig. 23). Les observations taphonomiques réalisées suggèrent que ce corps a été amené ici sans soin et jeté dans la fosse ¹⁰⁷. Diverses atteintes squelettiques semblent, pour ce cas précis, présenter des indices en faveur d'un processus infectieux.

Dans les coffres réutilisés, les corps sont déposés soit enveloppés d'un linceul, soit sans artifice identifiable, la décomposition se produisant en espace colmaté. Les données relatives à l'âge au décès indiquent que les sujets sont préférentiellement inhumés en pleine terre, au sein d'une enveloppe souple, en particulier les immatures (fig. 24).

Les sépultures sont majoritairement orientées selon un axe ouest-est (71,4 %) avec un positionnement de la tête à l'ouest (97,7 %). Dans une moindre mesure, les tombes suivent un axe sud-nord (28,6%), la tête plutôt placée au sud (61,1 %).

D'après les données d'âge au décès, cette phase d'occupation funéraire est essentiellement représentée par des individus immatures. Les analyses ont en effet permis de dénombrer 40 immatures, 23 adultes et 1 sub-adulte. Cela implique que le quotient de mortalité avant 20 ans, de 1,62, est très largement supérieur aux valeurs de références ¹⁰⁸ (fig. 25). Néanmoins, les investigations se limitant pour l'instant aux abords immédiats de l'église, l'hypothèse en faveur d'un espace réservé aux plus petits reste délicate à proposer.

On note également que le sex-ratio n'est pas respecté. Le nombre d'hommes est de 12 et celui des femmes de 7 ¹⁰⁹.

Enfin, un dépôt monétaire accompagnant le défunt est régulièrement observé dans ce niveau d'occupation funéraire. Les pièces sont généralement déposées dans la main droite.

Conclusion

Ce projet de recherche, engagé depuis cinq campagnes de fouille, fournit des résultats plus que convaincants. La densité d'occupation du plateau à des fins funéraires à travers les siècles, les réutilisations au cours du temps, le recours aux pourrissoirs, sont autant d'éléments qui confortent l'hypothèse en faveur d'un site d'une grande notoriété, dont l'attrait devait avoir un rayonnement très important au-delà des limites de la cité médiévale. Les aménagements – parfois d'une grande complexité, mais toujours réalisés dans une parfaite maîtrise de l'espace – et la répartition des défunts traduisent une aire destinée à une population civile d'origine parfois lointaine, sans doute rurale puisqu'indiscutablement défavorisée en comparaison de celle qui a bénéficié de la proximité de l'église monolithe.

Trois campagnes de fouille sont encore prévues notamment pour pouvoir terminer les investigations engagées sur les deux pourrissoirs et de reconnaître la densité des inhumations situées au nord de l'emprise de fouille. Beaucoup des questions restent encore sans réponse, et le travail à accomplir offre l'opportunité d'accroître considérablement nos connaissances sur ce cimetière à travers ses pratiques funéraires au cours des âges, sa gestion spatiale ou encore son profil démographique. Le site de la Madeleine est encore loin d'avoir révélé l'ensemble de ses secrets...

Et comme Léo Drouyn l'écrit : « la ville de Saint-Émilion est une mine inépuisable, il y a de tout pour tout le monde » ¹¹⁰.

¹⁰⁷ Sauvâtre et al. 2015.

¹⁰⁸ Ledermann 1963.

¹⁰⁹ Le taux de masculinité calculé est de 1,7 et les écarts d'effectifs statistiquement significatifs (X^2 (1 ddl) = 0,45 et P = 0,50).

¹¹⁰ Drouyn, 1859, p.171.

Bibliographie

- Bertin-Rouleau 1922 : Bertin-Rouleau, Pierre. *Vieux papiers Saint-Émilienais, la lutte contre la peste à Saint-Émilien au XVI^e siècle*. septembre 1922.
- Brecy 1971 : Brecy, Jean-Philippe. Saint-Émilien (Gironde). *Cahiers médiévaux*, Bulletin du club du Vieux Manoir, vol. 7, p. 21-23.
- Boutouille 2000 : Boutouille, Frédéric. « Le ban de l'archevêque de Bordeaux à Saint-Émilien (1070-fin XIIe siècle) ». *Vigne, vins, et vigneron de Saint-Émilien et d'ailleurs*, actes du 52^{ème} congrès d'études régionales de la fédération historique du sud-ouest tenu à Saint-Émilien les 11 et 12 septembre 1999, MSHA, Talence, 2000, p. 41-56.
- Boutouille, et ali 2016: Boutouille, Frédéric, Garrigou-Grandchamp Pierre, Marin Agnès, Souny David — *Saint-Émilien. Une ville et son habitat médiéval*. Cahiers du patrimoine, éditions Lieux-Dits, Lyon, 2016.
- Delanghe 2009 : Delanghe, Damien. « Les carrières de pierres de Saint-Émilien du XII^e au XVI^e siècle ». *Actes du colloque d'archéologie souterraine et de spéléologie, Périgueux, mai 2006*, 2009 p. 155-164.
- Delanghe 2017 : Delanghe, Damien. « Mille ans de troglodytisme à Saint-Émilien ». *Revue archéologique de Bordeaux*, t. CVIII, année 2017, Bordeaux.
- Drouyn 1859 : Drouyn, Léo. *Guide du voyageur à Saint-Émilien*. Librairie, 1859, rééd. 1899.
- Gaborit 1999 : Gaborit, Michelle. « La chapelle de la Madeleine et sa rotonde souterraine ». *Peintures murales médiévales de Saint-Émilien*, éditions Confluences, 1999, p. 109- 127.
- Haguet 2018 : Haguet, Précillia. *Les caveaux-pourrissoirs en France, Moyen Age-Epoque moderne*. Mémoire de master de recherche 2, sous la direction de I. Cartron et N. Sauvaitre, et C. Demangeot université Bordeaux-Montaigne, 2 volumes, 2018.
- Krogman et Iscan 1986 : Krogman, Wilton Marion, et Iscan, Mehmet Yasar. *The Human Skeleton in Forensic medicine*. Springfield, USA, 1986.
- Lescorce 2016 : Lescorce, Olivier. « Du poète Ausonius au château Ausone ». *Revue archéologique de Bordeaux*, t. 105, année 2014, Bordeaux, 2016, p. 77-92.
- Lowrance et Latimer 1957 : Lowrance, Eduard W., et Latimer, Homer B. « Weights and linear measurements of 105 human skeletons from Asia ». *Am. J. Anat.*, 101 : 445-459, 1957. In : KROGMAN (W.M.) & ISCAN (M.Y.), 1986. *The Human Skeleton in Forensic medicine*, Springfield, USA.
- Lucu 2011 : Lucu, Pierre. *Guide des croix de la juridiction de Saint-Émilien*. Editions de l'Entre-deux-Mers, 2011.
- Marysse 1986 : Marysse, Isabelle. « L'orcel, mobilier funéraire médiéval. Découvertes anciennes et récentes en Gironde ». *Revue archéologique de Bordeaux*, t. 77, 1986, p. 21-26.
- Murail et al., 2005 : Murail, Pascal, Bruzek, Jaroslav, Houet, Francis, et Cunha, Eugenia. « DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., tome 17, n° 3-4, 2005, p. 167-176.
- Pépin 2013 : Pépin, Guilhem. « Aux origines du château Ausone de Saint-Émilien : la famille noble de Lescours et la maison forte de Villeneuve ». *Aquitaine Historique*, n°119, 2013.
- Piat, Scullier 2011 : Piat, Jean-Luc, et Scullier, Christian. « À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de saint-Émilien ». dans Boutouille (F.), Barraud (D.), Piat (J.-L.) (dir.), *Fabrique d'une ville médiévale, Saint-Émilien au Moyen-Age*. Aquitania, supplément 26, Bordeaux, 2011, p. 39-101.
- Piganeau 1905 : Piganeau, Émilien. « Les anciennes chapelles publiques du pays saint-émilienais (juridiction de Saint-Émilien) ». *Bulletin de la société archéologique de Bordeaux*, 1905, p. 23-52.
- Provost 2014 : Provost, Marion. *Les mutations de l'architecture religieuse romane dans les anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas (XIe et début XIIe siècles)*, thèse de doctorat en histoire de l'art médiéval, sous la direction de Ph. Araguas et codirection Ch. Gensbeitel. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 2014. Téléchargée sur le site HAL, archives ouvertes.fr
- Sauvaitre et al. 2013 : Sauvaitre, Natacha, et Demangeot, Coralie. *Eglise de la Madeleine, Saint-Émilien (33)*. RFO, 1 volume, Hadès 2013.
- Sauvaitre et al. 2015 : Sauvaitre, Natacha, Demangeot, Coralie, Dieulafait, Francis, Bouvier, Armel, et Rouzo-Lenoir, Yolaine. *Eglise de la Madeleine, Saint-Émilien (33)*. RFO, 3 volumes, Hadès 2015.
- Sauvaitre et al. 2016 : Sauvaitre, Natacha, Demangeot, Coralie, Dieulafait, Francis, Bouvier, Armel, et Rouzo-Lenoir, Yolaine. *Eglise de la Madeleine, Saint-Émilien (33)*. RFO, 2 volumes, Hadès 2016.
- Scullier 2012 : Scullier, Christian. *La Madeleine, Saint-Émilien*. Rapport de diagnostic INRAP, janvier 2012.